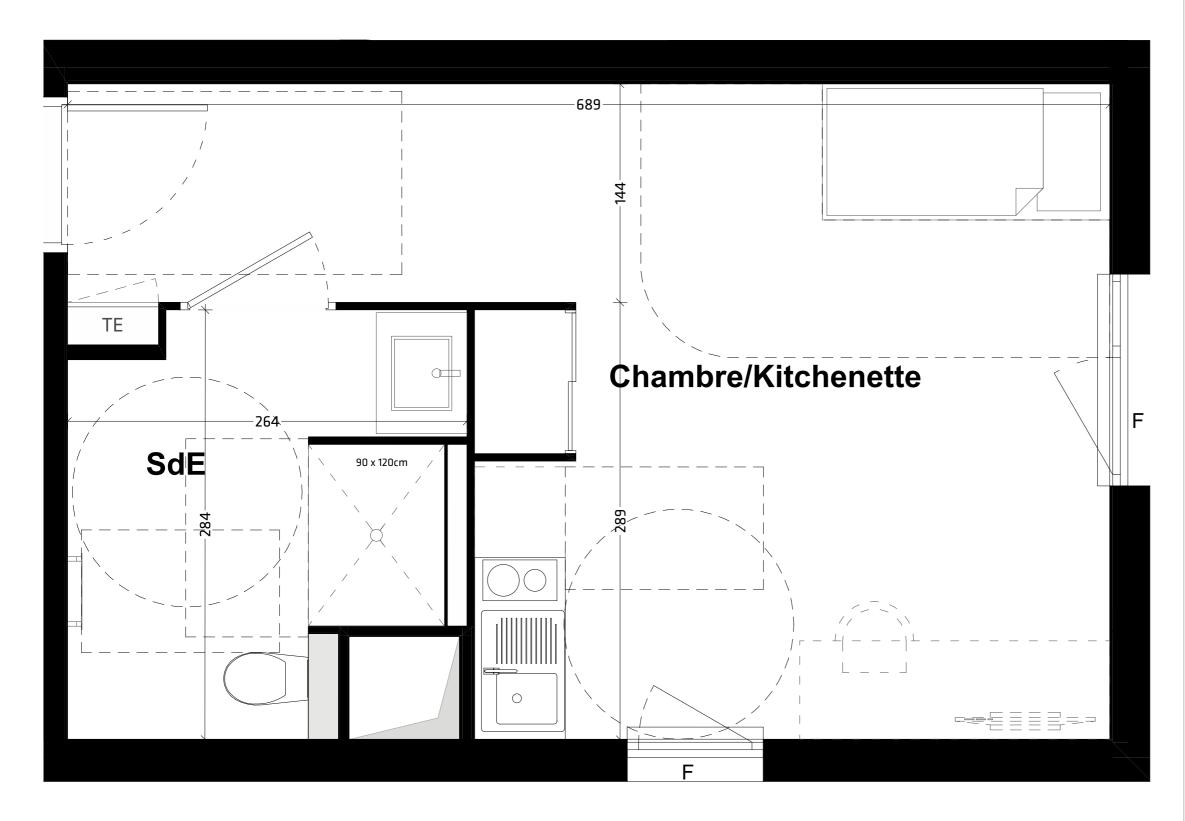




1/25 eme





Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaire lors de la réalisation.

Les urfaces indiquées sont apportent à l'article R261-25 du CCH.

Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement, des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.

La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

Les plantations éventuelles ne sont contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur le plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et meuble évier ou kitchenette suivant notice descriptive de vente)

Résidence TRINITY

Plan de vente

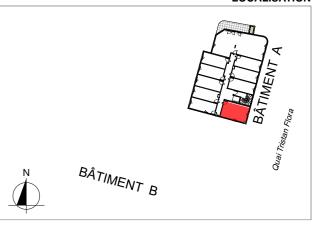








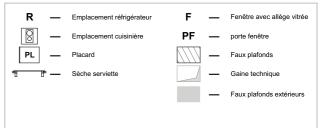
LOCALISATION



BÂTIMENT A

Appartement 1 pièce - R+6	A601
Chambre/Kitchenette	22,0
SdE	6,4
Surface habitable totale	28,4 m ²

LEGENDE



IND: C DATE: 30/09/2024